

## 02 professeur·es de musique

- Disponibilité : 2 postes vacants - CDD de 10 mois
- Quotité : 1 poste à temps complet et 1 poste à temps partiel de 10 heures
- Recruteur : EGD de Tananarive
- Prise de poste le 1er septembre 2026
- Lieu d'exercice : Lycée Français de Tananarive - Ambatobe

## DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Établissement en Gestion Directe (EGD) de Tananarive dépend de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) sous la tutelle du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Il est homologué par le ministère de l'éducation nationale français. Il se compose du lycée français (de la 6ème à la terminale) et de quatre écoles primaires situées sur des sites différents.

## PROFIL RECHERCHÉ :

- Le candidat doit être titulaire au moins d'un niveau L3 (équivalent licence) délivré par une université française ou d'un diplôme de niveau équivalent d'un pays tiers certifié par un organisme agréé.
- Le candidat doit avoir une parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Le candidat doit maîtriser les contenus disciplinaires à enseigner.
- Le candidat doit être capable de s'intégrer et de collaborer au sein d'une équipe.
- Le candidat doit être capable d'inscrire sa pratique dans le projet d'établissement.
- Le candidat doit être capable de planifier ses apprentissages en construisant des parcours cohérents.
- Le candidat doit avoir de sérieuses compétences en gestion de classe.
- Le candidat doit avoir une solide connaissance du système éducatif français et des pratiques pédagogiques qui y sont employées.
- Le candidat doit accepter d'être accompagné et formé.
- Une maîtrise de l'outil informatique et notamment les logiciels de bureautique, les outils de travail collaboratif en ligne (type Google Suite) et de Pronote, sera appréciée.
- Une expérience de l'enseignement dans le second degré est fortement conseillée.

## MODALITÉS ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Étude et classement des dossiers par la direction de l'EGD
- Organisation possible d'entretiens en présentiel ou par visioconférence.
- Le candidat retenu sera recruté en contrat local, selon le code du travail malgache, à partir du 1er Septembre 2026, rémunération selon la grille salariale locale du lycée.

## CONSTITUTION ET TRANSMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter dans l'ordre : un CV, une lettre de motivation, la copie des diplômes ou certifications puis toutes pièces justificatives des expériences d'enseignement. Il devra être transmis au service des ressources humaines à l'adresse [grh.recrutement@egd.mg](mailto:grh.recrutement@egd.mg) en mettant pour **objet : Candidature Professeur de Musique** ; sous la forme d'un **unique fichier au format PDF** libellé **Musique.Nom.Prénom**. Un accusé confirmera la réception du dossier. Tout dossier non conforme sera refusé.



**Date limite d'envoi du dossier :**  
**Vendredi 29 mai à 12H00**